

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

Etaient présents Tous les conseillers municipaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 14 mars 2017 ;
- Fixe le taux des trois taxes directes locales pour 2017 (augmentation de 1,5 %) 11 voix pour, 2 abstentions :

*taxe d'habitation	14.24 %
* foncier bâti	10.54 %
* foncier non bâti	33.25 %
- Vote, à l'unanimité, le budget primitif « commune » 2017 (présenté par Monsieur le Maire et Mme Catherine BERTET) ;
- Vote, à l'unanimité, le budget primitif « lotissement » 2017 qui s'élève à 1 385 892 € en dépenses et en recettes ;
- Précise que l'indemnité du Maire et des Adjointes est fixée en fonction de l'indice terminal de la Fonction Publique et non en fonction de l'indice 1 015 (aucune modification dans les pourcentages de versement) ;
- Autorise l'utilisation de l'ancienne canalisation gaz par le Conseil Départemental dans le cadre de l'aménagement numérique de la Grappe de Genlis (117 ml sur la RD 31 sortie de Rouvres direction Bretenière) ;
- Est favorable à la mise en place d'une demi-journée de « Nouvelles Activités Périscolaires » les lundi, mardi ou jeudi ;
- Décide de valider le lancement d'une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme et de mettre en œuvre les modalités de mise à disposition du dossier au public ;
- Décide de verser une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour l'organisation d'un rassemblement pour fêter les 50 ans de l'Entente Sportive Fauverney Rouvres Bretenière (football) ;
- Demande à la Présidente du Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté de maintenir la gratuité du service des transports scolaires pour les familles de Côte d'Or ;

Questions diverses :

Le Maire fait part :

- D'un courrier d'un commerçant ambulant (Tradi-burger) qui souhaite s'installer sur la commune une fois par semaine, (demande acceptée) ;

Monsieur FRANET fait part de l'avancement de différents dossiers (travaux de voirie en cours, abattage des arbres aux abords des étangs communaux prévu fin avril) ;

Madame BOUBAULT fait part de son souhait de faire assister les enfants du Conseil Municipal Jeunes au déroulement des opérations de vote pendant les prochaines journées d'élection ainsi qu'à une séance du Conseil Municipal ;

Monsieur VERDREAU fait part de l'avancement du dossier concernant le Lotissement Communal du Pasquier ;

Différentes dates de réunions de commissions communales sont fixées (fêtes et cérémonies, action sociale, voirie)

Le planning de tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles est validé.

Le Maire,
Hubert SAUVAIN